

Le 2.0 en Dordogne n'est pas possible partout

Le secrétaire départemental de l'union Force ouvrière (Fo), Pierre Courrèges-Clerc, observe avec attention la situation politique, avec les réformes annoncées qui devraient fortement impacter les travailleurs.

« Avec les précédentes mandatures, nous avons bien payé pour savoir qu'entre ce qui est promis et ce qui est mis en oeuvre, il y a un fossé énorme » remarque-t-il. « Nous sommes donc dans l'attente ». Pour autant, il note des indices inquiétants pour l'égalité de tous devant l'accès aux services publics. « Dans la composition du gouvernement, exit le ministère de l'Industrie, mais aussi celui de la Fonction publique Les 5,5 millions d'agents vont désormais dépendre d'un ministère de la Dé-

pense publique Assimiler - la Fonction publique à la dépense publique nous gêne, car pour nous c'est une ressource ». La perte de services publics en milieu rural est une réalité constatée par les Périgourdins, qui tentent de faire avec. « Là où on nous enlève des postes d'agent public, on nous vante « l'administration 2.0 » Mais en Dordogne, il y a des territoires où le 2.0 est très difficile ». Il est en effet de nombreux secteurs du Périgord où le téléphone portable ne passe pas, et où l'accès à internet est plus qu'aléatoire, lent et laborieux. Y remplir ses déclarations administratives devient alors un parcours du combattant. Il confie également que si on nous parle beaucoup de reprise économique, ce sont surtout les emplois précaires qui se développent, entraînant

une augmentation de la paupérisation et son cortège de précarité médicale, énergétique, certains n'ayant plus les moyens de se soigner ou de se chauffer, voire ni l'un ni l'autre, dans un pays considéré parmi les plus riches du monde. « Les politiques d'austérité menées depuis 10 ans par les gouvernements successifs ont aggravé la situation et accru les inégalités. Or le rôle primordial de l'Etat est de garantir l'égalité républicaine ». Mais ce que son syndicat surveillera particulièrement, c'est ce que va devenir la loi Travail. « Nous savons que Macron est à l'origine de tous les textes régressifs ces dernières années, quand il était ministre, en particulier avec la généralisation du travail du dimanche. Si c'est cette ligne qu'il veut développer, nous ne serons

pas d'accord ». Il note tout de même qu'une consultation va être lancée et un document d'orientation donnant les thèmes qui y seront débattus remis en amont. « Nous revenons à l'article Un du Code du travail, et nous nous en félicitons. Mais nous resterons

très vigilants sur les mesures qui nous seront soumises ». Et face aux critiques contre les organisations syndicales, il conclut : « Aujourd'hui, le syndicat est un fusible, et le garant des droits et des libertés des travailleurs »

ISABELLE VITTÉ



Force ouvrière attend la concertation sur la loi travail (I. V.)